

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21944 - 81ÈME ANNÉE

Hommage aux militants de la liberté et de la démocratie à La Réunion

Ces Réunionnais qui méritent qu'on se souvienne d'eux



Chaque année, la date du 10 décembre rappelle l'assassinat d'un militant communiste à Saint-André en 1967, éveillant une page particulièrement sombre de notre histoire.

Trois décennies au moins au cours desquelles le pouvoir parisien usa de tous les moyens, la fraude et ses brutalités électorales, les pressions, les représailles, pour tenter de faire disparaître Paul Vergès, les communistes et alliés de la vie politique. L'abolition du statut colonial de la Réunion, en mars 1946, n'ayant pas signifié la fin de ces pratiques. L'histoire l'atteste.

Des crimes odieux restés impunis

Même si à la faveur de la création de l'ADNOE — en décembre 1969, officialisée en janvier 1970 — les communistes ont remporté quelques succès électoraux, la violation du suffrage universel, la corruption, la violence sauvage, la répression dans l'île se sont poursuivies et notamment à Saint-André jusqu'en 1983, où Laurent Vergès fut privé d'une victoire assurée lors des municipales de mars. C'est dans cette commune précisément — connue pour l'énorme

scandale électorale du 15 septembre 1957, au lendemain du décès de son maire, le Dr Raymond Vergès — qu'eut lieu le 10 décembre 1967, l'assassinat d'Édouard Savigny, un militant PCR, survenu dans un climat politique exécrable, un jour d'élections locales auxquelles participait Paul Vergès. Des élections qui furent plus tard invalidées. En ce jour d'anniversaire, de cette triste et honteuse journée, nos pensées se tournent naturellement vers ce militant communiste saint-andréen sauvagement assassiné. Ce crime odieux ne fut pas le seul commis au cours de la longue période de répression violente de l'État vis-à-vis des Réunionnais suspectés d'être des sympathisants ou militants communistes. En effet, d'autres honnêtes gens y ont laissé leur vie. Nous saluons ici leur mémoire. Ils s'appelaient : Marcel Dassot : 21 ans — c'était à Saint-Denis le 20 octobre 1949. François Coupou : 63 ans — à Saint-Denis le 28 mai 1958. Eliard Laude : 17 ans — à Sainte-Clotilde le 15 mars 1959. Thomas Soundarom : 42 ans — à Saint-Louis le 6 février 1962. Joseph Landon : 35 ans — à La Possession le 17 mai 1974. Rico Carpaye : 17 ans au Port le 14 mars 1978. Des actes ignobles dont les auteurs n'ont jamais été réellement inquiétés.

Forcés a l'exil pour avoir milité pour le droit a la liberté

De la même façon, nous rendons hommage à nos compatriotes fonctionnaires, victimes de l'ordonnance scélérate du 15 octobre 1960, promulguée — il y a 65 ans, cette année — à l'initiative du Premier Ministre de l'époque, Michel Debré, et stipulant que tout fonctionnaire dont le comportement était jugé — par le représentant de l'Etat — de nature à troubler l'ordre public, pouvait être rappelé d'office en Métropole et sans autre formalité, pour y recevoir une nouvelle affectation. Sur décision du Préfet Jean Perreau Pradier, nommé à la Réunion le 12 juin 1956 — chargé d'éliminer les communistes et leurs alliés du paysage politique réunionnais et d'étouffer l'expression démocratique — ils furent treize à subir douloureusement l'application de cette ordonnance. Punis pour avoir milité pour le droit des réunionnais à la liberté. Une mesure totalement indigne qui provoqua évidemment émotion et colère dans le pays.

Ces victimes sont Nelly et Gervais Barret — J-Baptiste Ponama — Roland Robert — Max Rivière — Bernard Gançarsky — Clélie et Boris Gamaleya — Daniel Lallemand, tous enseignants — Pierre Rosselin, inspecteur des PTT, Jean Le Toullec, cadre des Ponts et Chaussées — Georges Thiébaud, inspecteur des Douanes — Joseph Quasimodo, agent du Trésor. Selon Michel Debré « Le fonctionnaire est un homme de silence, il travaille, il sert et il se tait » ! Il aura fallu 12 années de mobilisation et de luttes tant dans l'Hexagone qu'à la Réunion pour que l'Assemblée Nationale décide de l'abrogation de l'ordonnance, le 10 octobre 1972, sur proposition du ministre des Dom-Tom de l'époque, Pierre Mesmer. Un immense soulagement pour les expatriés et leurs familles. Mais le mal causé est irréparable. Incontestablement, c'est un épisode douloureux de l'histoire de la Réunion.

Sachons rester dignes de l'héritage de Paul Vergès

En fait, en ce 10 décembre, à travers cet hommage aux victimes des tragédies qui ont bouleversé la Réunion, nos pensées vont vers tous ces gens qui ont

résisté face à l'injustice — sympathisants, militants communistes ou démocrates et anonymes qui ont été insultés, humiliés, agressés, réprimés, jetés en prison, pour s'être battus avec audace et courage pour la dignité et la reconnaissance du peuple réunionnais, pour la démocratie et la liberté. Ils méritent tous notre plus grand respect et qu'on se souvienne d'eux. C'est une évidence, les luttes(1) de Paul Vergès et du Parti qu'il a fondé ont marqué l'histoire. « Une histoire que chaque militant doit inscrire dans sa mémoire. L'ignorer, ce serait indigne d'être communiste », déclarait ce dernier à Sainte-Suzanne, le 5 juillet 2013, avec insistance, lors 8e congrès du PCR.

Plus que jamais donc, il est indispensable de se souvenir du passé et transmettre l'histoire. Et en toute circonstance, sachons rester dignes de cet immense héritage d'une richesse inestimable laissé par Paul Vergès.

Paul Dennemont

(1) A propos de luttes, il n'est pas certain que les candidats-es qui se bousculent en vue de l'échéance électorale de mars prochain, connaissent tous et toutes cet épisode sombre de notre histoire et ces drames qui ont fait partie du prix à payer pour arracher la victoire de l'expression démocratique. Il est presque probable qu'aux « municipales libres » des 15 et 22 mars, on dépasse le record de juin 2020 où on comptabilisait 165 listes, soit plus de 6 000 candidats-es !!

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

**Conférence « Penser La Réunion à l'ère post-américaine »,
vendredi 12 décembre 2025 à 17 heures, au Village by CA,
à la Technopole**

Penser le rôle et la place de La Réunion dans la géopolitique mondiale



Dans notre édition d'hier, nous avons donné la parole à Ary Yee-Chong-Tchi-Kan pour présenter le thème de la conférence de vendredi 12 décembre 2025. Il y a 500 ans, les puissances européennes se sont partagé le monde et depuis la 2e guerre mondiale, les États-Unis dominent sans partage. Cette longue période montre ses limites. Le mouvement qui émerge réclame le respect de la souveraineté des peuples et la Chine exprime tout son potentiel d'innovations. À la base de toutes ces réussites se trouve le Parti communiste Chinois qui a invité une délégation du PCR, en novembre 1985.

Au retour de la délégation, Paul Vergès et la direction du PCR ont tenu une conférence de presse. Nous avons décidé de reproduire en partie, l'article paru dans « Témoignages », le mercredi 4 décembre 1985, sous le titre : « Un accueil chaleureux ». « Une visite et un accueil d'où nous tirons une grande confiance en l'avenir et beaucoup de modestie et d'humilité ».

« Au cours d'une mission en Chine, à la tête d'une délégation du Parti communiste Réunionnais, Paul Vergès a été notamment reçu par Hu Yaobang,

secrétaire général du Parti communiste Chinois. Partout, les communistes réunionnais ont reçu un accueil extrêmement chaleureux de la part de leurs hôtes.

Ceux-ci sont à la tête d'un pays qui regroupe dès à présent un quart des habitants de toute la Terre et qui sera demain une des premières puissances du monde. La Chine jouera un rôle de plus en plus important dans l'évolution de la situation sur la planète et dans les bouleversements à venir. »

Le journal « Le quotidien du peuple » a publié un article de cette visite. Le séjour s'est prolongé par des visites sur le terrain. Avec une vision intéressée et critique, ils se sont rendus à Canton et dans la région de Shanghai. Ils ont pu vérifier les progrès énormes réalisés par les Chinois sur le plan économique et qui feront de la Chine, en 2020, « un pays moyennement développé par tête d'habitants, selon le vœu réaliste de ses dirigeants actuels. Avec ses 1,2 milliard d'habitants, elle sera alors l'une des premières puissances mondiales. Ce qui ne manquera pas de provoquer des bouleversements gigantesques à l'échelle du monde ».

Oté

«Lo tan lontan : Lantèrman katrèr pou sinkèr» : In kozman pou la rout

Mézami, mi panss nou la fine an parlé l'èr dann tan lontan. Rèvèye té rar konm korn lapin é si zot i rapèl bien demoune téi lir lèr dsi lo parkour lo solèye kan té la zourné, épi la nuite dsi zétoil. Sé dir la préssizion.

La mès téi marsh avèk son troi son. Kan i ariv troizyèm son dégaj aou pars in kar d'èr apré li komanss. Mé lantèrman koman téi fé ? D'apré ou, téi fé konm i gingn é la plipar d'tan la sérémoni finèb téi komanss an rotar.

Kan i di kartèr pou sinkèr, sa la pa in plèzantri, té la réalité. Tout fasson lo prète téi koné son zoiye é li té koné sirtou banna téi koné pa l'èr. Malorozman la pa arienk lantèrman téi marsh konmsa. Provi k'i ariv simtyèr avan sizèr. Apré sizèr wi trouv pi pèrsone.

In ségré rant nou kan téi ariv sizèr d'soir malbar téi tir pi larzan alor si ou l'amenn out marshandiz wi poz ali asoir, arienk domin ou sar péyé. Té konmsa é pa otroman.

Alé ! ni artrouv pli dvan sipétadyé.

Justin